

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie **lundi 15 mai 2017 à 20h00** et je vous prie de bien vouloir y assister.

ORDRE DU JOUR

- 1- Délibération projet éolien "la Croix de Chalais" suite à enquête publique
- 2- SDIS - couverture opérationnelle de la commune de MILLAC
- 3- Adhésion à la Fondation du Patrimoine
- 4- travaux mise aux normes WC Publics
- 5- demande de l'Association CCARETA (Club Canin Réunionnais de Travail Aquatique)
- 6- Défense incendie les Vieilles Forges - la Roquette
- 7- Point sur le PLUI
- 6- questions diverses

L'an deux mille dix-sept, le quinze mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Millac, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme Danielle MAYTRAUD, Maire.

Présents : Mesdames MAYTRAUD Danielle, BROOK Jean, CADU Sandrine, FISSOT Véronique, JOYEUX Françoise, JOYEUX Flore, ROUFFY Aurélie, Messieurs BILLY Gérard, GOURGEAU Roger, PELLETAN Francis, PIOLET Jean Pierre, SAVARD Bernard et SOUCHAUD Vincent.,

Pouvoirs : POULAIN Marcel à Danielle MAYTRAUD,

Absent : DUROUSSEAU Jacky

Secrétaire de séance : JOYEUX Françoise

1. AVIS SUR PROJET EOLIEN "LA CROIX DE CHALAIS"

Madame le Maire rappelle que le permis de construire concernant l'installation de 4 éoliennes est en cours d'instruction depuis 2015 et que le dossier est soumis à enquête publique depuis le 24 avril et jusqu'au 29 mai 2017.

Dans le cadre de cette enquête publique, le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur le dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal confirme sa position et donne un avis favorable à l'unanimité.

2. SDIS – COUVERTURE OPERATIONNELLE DE LA COMMUNE DE MILLAC

Madame le Maire présente le projet de couverture opérationnelle du SDIS qui concerne les centres de secours de l'ISLE JOURDAIN ET AVAILLES LIMOUZINE.

L'information communiquée par le SDIS 86 étant différente de celle communiquée aux Centres de Secours, la décision est reportée à la prochaine réunion du Conseil municipal.

3. ADHESION A LA FONDATION DU PATRIMOINE

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la Fondation du Patrimoine est une fondation reconnue d'utilité publique qui est chargée de révéler et de promouvoir le désir du public de protéger, parfois sauver de la ruine certains éléments bâtis et paysagers.

La Fondation du Patrimoine peut aider dans la restauration du patrimoine et monter une souscription pour soutenir dans la réalisation de travaux.

La commune souhaite lancer une souscription pour la restauration du beffroi de l'église.

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'adhérer à la Fondation du Patrimoine pour 75 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'adhérer à la Fondation du Patrimoine et de la solliciter pour le montage d'une souscription.

4. MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE WC PUBLICS

Madame le Maire rappelle que la commune s'est engagée dans l'Agenda d'Accessibilité à rendre les WC publics accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La commission bâtiment propose de réaliser un WC handicapé dans une partie de l'abri-bus en aménagement l'accès et de conserver les WC publics actuels en l'état afin de minorer le coût.

le coût des travaux de maçonnerie, menuiserie s'élève à 2 729.93 € TTC et le coût des travaux de plomberie et d'électricité s'élève à 1 863.79 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte le devis de Dany DEGORCE pour 2 729.93 € TTC et le devis de MPS pour 1 863.79 € TTC et décide de déposer une déclaration de travaux auprès des services de la DDT.

5. DEMANDE DE L'ASSOCIATION CCARETA (Club Canin Réunionnais de Travail Aquatique)

Madame le Maire présente le dossier de l'association CCARETA qui est un club de travail composé de chiens de races Terre Neuve et Goldens, affilié à la Centrale Canine dont l'activité sportive de travail permet de développer les aptitudes innées des chiens sauveteurs.

L'association demande l'autorisation de s'entraîner sur le site de Fouquet tous les dimanches de mi-mars à mi-octobre en fonction des conditions climatiques et propose d'organiser un concours de renommée nationale sur le site de Jousseau.

L'association propose également de faire une animation le 23 juin pour la Guinguette.

Le Conseil municipal donne son accord et leur préconise de prendre également contact avec EDF barrage hydraulique pour des questions de sécurité.

6. DEFENSE INCENDIE LES VIEILLES FORGES ET LA ROQUETTE

Ce dossier est mis en attente pour le moment et sera revu en fin d'année.

7. POINT SUR LE PLUI

Monsieur PELLETAN Francis, référent communal dans l'élaboration du PLUI présente les documents relatifs à l'avancement de ce dossier et invite les membres du Conseil Municipal à participer à la prochaine réunion ouverte à tous les élus le 30 mai à 18H30 à AVAILLES-LIMOUZINE.

8. QUESTIONS DIVERSES

a. AMENAGEMENT ABRI-BUS ET EXTERIEUR SALLE DES FETES

Madame le Maire présente les devis de Dany DEGORCE concernant :

L'ouverture d'une porte dans l'abri bus afin d'accéder au terrain pour l'entretien des espaces verts et bâtiments suite à la division de parcelle pour la vente de la cure,

L'arrachage du mur le long de la salle des fêtes afin de faciliter l'accès au terrain acquis dernièrement et l'aménagement d'une rampe afin de faciliter l'accès à la salle des fêtes aux personnes à mobilité réduite.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte les devis de M. DEGORCE d'un montant TTC DE 1 395.90 € et de 789.00 € et autorise Madame le Maire à les signer

b. La décharge municipale sera fermée et la collecte des déchets verts sera supprimée à compter du 1^{er} juin 2017. Une note d'information sera distribuée dans les boîtes aux lettres de personnes résidant dans le bourg de Millac.

c. Suite à la demande du SAMU, un boîtier électrique sécurisé sera installé au stade en cas d'atterrissage d'urgence de l'hélicoptère.

d. Suite à la demande de l'ACCA, le conseil municipal ne souhaite pas vendre l'ancien piano du commerce mais accepte de le mettre à disposition de l'association contre bon entretien.

e. Planning de tenue du bureau de vote pour les élections législatives

	SCRUTIN DU 11 JUIN 2017			SCRUTIN DU 18 JUIN 2017		
	Président	assesseur	assesseur	Président	assesseur	assesseur
8H00 - 11H30	<i>Danielle MAYTRAUD</i>	<i>Françoise JOYEUX</i>	<i>Sandrine CADU</i>	<i>Danielle MAYTRAUD</i>	<i>Françoise JOYEUX</i>	<i>Vincent SOUCHAUD</i>
11H30 - 15H00	<i>Francis PELLETAN</i>	<i>Vincent SOUCHAU D</i>	<i>Jean-Pierre PIOLET</i>	<i>Bernard SAVARD</i>	<i>Véronique FISSOT</i>	<i>Gérard BILLY</i>

15H00 - 18H00	<i>Roger GOURGEAU</i>	<i>Flore JOYEUX</i>	<i>Bernard SAVARD</i>	<i>Jacky DUROUSSEAU</i>	<i>Roger GOURGEAU</i>	<i>Françoise JOYEUX</i>
--------------------------	---------------------------	-------------------------	---------------------------	-----------------------------	---------------------------	-----------------------------

f. Le conseil municipal se réunira le lundi 19 juin à 20 h